

LE BOSPHORE EGYPTIEN

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

ABONNEMENTS

Égypte... { Un an..... 60 fr.
Six mois..... 35)
Trois mois..... 20)
Étranger - Le port en sus.

Bureaux au Caire, rue de l'Ancien Tribunal

PAUL GIRAUD
Rédacteur en Chef, Directeur-Propriétaire

Pour les Abonnements et Annonces, s'adresser à l'Administrateur, au Bureau du Journal.

INSERTIONS

La Ligne
Annonces... { 4^{me} page 50 cent.
3^{me} page 1 fr.
Réclames 2 »
Chroniques et Faits divers... 5 »

Par décisions de la Cour d'Appel et des Tribunaux de 1^{re} Instance du Caire et d'Alexandrie, le *Bosphore Egyptien* a été désigné pour la publication des annonces et avis Judiciaires.

AVIS

Ceux de nos abonnés dont l'abonnement expire fin septembre et dans la première quinzaine d'Octobre sont priés de vouloir bien faire parvenir à l'administration du Bosphore le montant du renouvellement dans le plus bref délai, afin d'éviter tout retard dans l'envoi du journal.

Le Caire, le 9 Octobre 1884.

Décidément, les opérations militaires anglaises en Egypte jouent de malheur; tous les sacrifices faits pour ces opérations, toutes les fatigues endurées, toutes les pertes subies n'ont, jusqu'à ce jour, donné aucun résultat satisfaisant, ni même appréciable.

Il n'est pas dans notre pensée de rejeter la faute de cette nullité d'effet sur l'état-major anglais, dont nous ne saurions méconnaître les capacités, pas plus que sur l'armée anglaise, qui ne le cède en rien à la meilleure armée européenne sous le rapport de la valeur, de la bravoure et de la discipline; cependant, nous ne pouvons nous empêcher de constater qu'à côté de choses inexplicables, comme certaines manœuvres militaires que notre ignorance des plans arrêtés nous empêche aujourd'hui d'apprécier justement, la chance et le bonheur n'ont pas, jusqu'à présent, favorisé le sort des armes anglaises en Egypte.

Pour bien expliquer notre pensée, nous allons placer pour la centième fois peut-être, sous les yeux de nos lecteurs, la situation du Soudan telle qu'elle était avant que les Anglais prissent en main la direction supérieure et effective des opérations militaires dans cette contrée.

Quelle était donc cette situation ?

Avant l'envoi du général Hicks au Soudan, Abdel-Kader pacha en était le gouverneur général. Appartenant à l'armée, homme de guerre de mérite, bon musulman, Abdel-Kader pacha, par son énergie et son prestige, tenait en échec une rébellion naissante qu'il avait enserrée dans les limites étroites du Kordofan. Le Darfour avait pour gouverneur Slatten pacha, homme résolu et énergique qui, de son côté, tenait également en échec, au Sud, la révolte qu'Abdel-Kader pacha comprimait au Nord. Les relations avec l'Equateur étaient parfaites, il n'y avait donc que le Kordofan, où Obeid tenait encore, qui fut soumis à l'autorité du Mahdi.

Ce dernier, pourtant, ne voulant pas rester inactif et localisé dans le coin de pays qu'il avait conquis, envoya des émissaires dans le Senaar. Abdel-Kader pacha écrasa l'insurrection naissante et mit en déroute complète les bandes rebelles du faux prophète.

Dans le Soudan Oriental, la situation était aussi bonne; les grandes connaissances et l'habileté de Salah-Eddin pacha, qui était le gouverneur de cette partie de la contrée soudanienne, maintenaient sous son autorité les tribus entre lesquelles, par une habile politique, il avait créé des rivalités qu'il faisait jouer tour à tour pour les besoins de la cause de l'ordre; la route de Saouakin à Berber était libre, aucune velléité de révolte ne s'était produite, le calme le plus complet régnait grâce au caractère et aux talents éminents de Salah-Eddin pacha.

A Berber, Hussein pacha Kalifa exerçait une véritable souveraineté; son dévouement absolu à la famille de Mehemet Ali et le prestige dont il était entouré en faisaient un des hommes les plus respectés et les plus estimés par les populations soumises à son autorité.

Telle était la situation du Soudan au moment où fut rappelé Abdel-Kader pacha, au moment où Salah-Eddin pacha fut envoyé à Khartoum, au moment, enfin, où le général Hicks se mit à la tête de l'expédition qui devait réprimer la rébellion.

L'effet de ces changements et de ces décisions fut désastreux: Les populations que Salah-Eddin pacha et Abdel-Kader pacha avaient maintenu dans la bonne voie, ne sentant plus peser sur elles cette autorité à laquelle elles s'étaient si longtemps soumises, manifestaient aussitôt des sentiments hostiles; le Soudan oriental, dont le gouverneur avait été envoyé à Kharthoum, se révolta, les communications avec l'Equateur furent coupées, celles avec le Darfour furent interrompues et le désastre de Melbass, où succomba l'expédition entière du général Hicks, porta le dernier coup à l'autorité du Khédive, en même temps qu'il élevait à son plus haut degré le prestige du Mahdi.

Telles furent tout d'abord les conséquences de l'acte irréfléchi du gouvernement qui, au lieu de laisser aux hommes qui connaissaient le mieux le Soudan, le soin d'étouffer une révolte qu'ils avaient déjà combattue victorieusement, confia à des

maines étrangères la difficile et périlleuse mission de pacifier le pays.

La rébellion s'étendit alors comme une tache d'huile; ne rencontrant plus devant elle aucun obstacle qui pût entraver sa marche, elle se propagea avec une foudroyante rapidité; elle atteignit les côtes de la mer Rouge, menaçant ainsi les ports du littoral et interceptant toutes les communications avec l'intérieur qui pouvaient se faire par cette voie. On s'émut de cette situation et l'expédition de Baker pacha fut résolue.

Dès ce moment, la conduite des opérations militaires appartient à l'état-major anglais; l'armée qui, sous les ordres de Baker pacha, débarqua à Saouakin, n'était composée que de troupes égyptiennes, mais son commandant en chef, ainsi que la plupart des officiers qui composaient son état-major étaient Anglais, et ce n'était que d'après les plans qui avaient été conçus par les autorités militaires anglaises que cette armée allait agir.

Baker pacha était l'homme qu'il fallait pour cette entreprise; aux yeux des musulmans, qui connaissaient ses hauts faits pendant la guerre que la Turquie soutint contre la Russie, il passait avec raison pour l'un des meilleurs et des plus capables capitaines du Sultan.

Aux côtés du commandant en chef de l'expédition, on avait placé Messedaglia bey, ancien gouverneur du Darfour, l'un des hommes qui connaissent le mieux l'esprit, les mœurs et la langue des Soudaniens. On pouvait donc concevoir les plus grandes espérances et tout faisait prévoir que, de l'expédition de Baker pacha, il résulterait une amélioration sensible dans la situation du Soudan.

A peine arrivés à Saouakin, où les navires de guerre anglais se trouvaient déjà, Baker pacha et Messedaglia bey entrèrent en relations avec les principaux cheiks des tribus voisines; les pourparlers promettaient déjà d'heureux résultats, lorsqu'éclata, comme un coup de foudre, la déclaration d'abandon du Soudan.

Les relations avec les cheiks furent rompues et Baker pacha, dont la mission était de délivrer les garnisons égyptiennes de Tokar et de Sinkat, s'embarqua avec son armée et débarqua à Trinkitat pour marcher d'abord au secours de Tohar, évitant ainsi les défilés accidentés qui conduisent de Souakim à Sinkat et aller ensuite, ac-

cro de toute la garnison de Tokar, délivrer celle de Sinkat.

Le désastre de Trinkitat empêcha l'accomplissement de ces projets et Baker pacha, dont l'armée venait d'être massacrée, fut contraint de se réembarquer avec les quelques personnes qui avaient échappé au massacre.

Ce que Baker pacha ne put faire, le général Graham tenta de l'exécuter; mais il était dit que toutes ces tentatives devaient échouer et que l'armée anglaise devait encore jouer de malheur.

Le général Graham arriva trop tard. Pendant qu'il prenait la route qu'avait suivie son devancier, la malheureuse garnison de Sinkat qui, sous la conduite de son chef héroïque, Tewfik bey, résistait depuis longtemps aux assauts des rebelles, fut massacrée jusqu'au dernier de ses hommes par les bandes insurgées d'Osman Degna.

Les batailles d'El Teb et de Tamani furent livrées en pure perte, l'armée anglaise se retira et ses prétendues victoires n'eurent d'autres résultats que son réembarquement et le commencement du siège de Souakim que personne n'a encore pu faire lever.

Pendant que ces choses se passaient au Soudan Oriental, Gordon était envoyé à Khartoum encore libre et avec laquelle on pouvait encore communiquer. Au lieu de procéder immédiatement à l'évacuation des garnisons égyptiennes, ainsi qu'il en avait reçu l'ordre, le Vali du Soudan s'arrêta à Khartoum, qu'il fortifia et où il s'enferma. Les rebelles ne tardèrent pas à investir la ville, et il fallut toute l'énergie dont son gouverneur était doué, pour que cette place ne subit pas le sort de tant d'autres.

Après les plus grands efforts, Gordon parvint cependant à assurer ses communications avec Berber, que ces jours derniers il faisait bombarder par son courageux et malheureux lieutenant, le colonel Stewart.

Plus au nord, le moudir de Dongola empêchait par sa fermeté une extension plus grande de la révolte et le major Kitchener poussait des reconnaissances jusqu'à Merawi, lieu où le moudir de Dongola avait battu les rebelles.

Mais les efforts de Gordon, la fermeté du moudir de Dongola et l'audace du major Kitchener n'ont pu prévenir la catastrophe de Merawi, dont la nouvelle est venue, hier, nous frapper douloureusement au cœur.

Et cependant, le moudir de Dongola avait demandé à ce qu'il fût envoyé des troupes à Mirawi, le major Kitchener voulait s'y établir; mais les autorités militaires anglaises n'accédèrent point à ces désirs et la route de Khartoum, qu'elles disaient libre, est cette même route sur laquelle sont tombés frappés par la lance du rebelle, Herbin et Stewart.

L'action militaire anglaise, qui semble marquée du sceau de la fatalité, a encore une fois joué de malheur.

Malgré les tristes nouvelles reçues de Merawi on continue, à ce qu'il paraît, à affirmer que la route de Dongola à Khartoum est entièrement libre; nous ne partageons pas la confiance des officiers anglais et nous craignons bien, au contraire, que le fait qui vient de se produire à Merawi ne soit un aliment nouveau pour le développement de l'insurrection et ne soit habilement exploité par les chefs des insurgés pour exciter le fanatisme et la rapacité des tribus sauvages du Soudan.

On raconte diverses histoires au sujet de la fameuse nouvelle, qui fit en Egypte une si profonde sensation, du rappel de Wolseley. Les uns affirment qu'une dépêche, adressée de Londres au général des troupes anglaises, lui reprochait les dépenses exagérées faites pour s'attacher les tribus bédouines et que le lord of Cairo aurait offert sa démission; d'autres assurent, au contraire (et nous avons raison, croyons-nous, d'être de leur avis), qu'il n'y a jamais rien eu de vrai dans cette histoire, que la nouvelle a été fabriquée au Caire, qu'elle a été envoyée à Londres, d'où elle nous est revenue par l'Agence Reuter.

Notre excellent confrère et ami l'*Echo d'Orient* nous annonce, dans son dernier numéro, la fin du conflit qui s'était élevé entre l'Administration des Douanes égyptiennes et l'Administration des Postes françaises, au sujet des lettres et colis postaux que M. Miéville, en sa qualité de grand désinfecteur, avait cru devoir livrer à la discrétion des Douanes locales.

Les plis et colis postaux seront délivrés aux destinataires devant l'autorité française qui procédera à leur ouverture, en présence des intéressés; si ces colis ou plis contiennent des objets soumis aux droits de douane, ces droits devront être acquittés sur l'heure et sur le refus des réceptionnaires, les objets seront renvoyés à l'expéditeur.

Cette solution est excellente, elle est absolument conforme à la loi.

Il paraîtrait que S. E. Nubar pacha ne se serait pas contenté d'adresser à MM. les Directeurs des chemins de fer la lettre officielle dont nous avons parlé, pour leur déclarer que le Gouvernement Egyptien endossait la responsabilité toute entière du virement illégal des fonds destinés à la caisse de la Dette publique; le président du Conseil aurait, en outre, écrit une lettre particulière à S. E. Rizza et à M. Le Mesurier pour calmer leurs justes appréhensions.

Les Canadiens sont arrivés en Egypte, une partie d'entre eux est même arrivée au Caire; ces braves gens sont casernés à Kasr-El-Nil.

On attend l'arrivée de ceux qui sont à Alexandrie pour s'occuper des moyens de les transporter au Soudan.

Nous publions dans la partie *Locales* le décret qui nomme S. E. Osman pacha Galeb gouverneur de la ville du Caire. En confiant à S. E. Osman pacha le poste important de premier magistrat de la capitale, le gouvernement égyptien a plus fait pour le rétablissement de l'ordre et la répression des attaques contre la vie et la propriété des habitants, que toutes les réformes et mesures ultra-fantaisistes de nos bons protecteurs.

Les beaux jours des voleurs et des assassins sont passés.

Nous avons fait part à nos lecteurs des grandes inquiétudes qui s'étaient manifestées dans certains milieux au sujet du corps consulaire de Khartoum qu'on pouvait supposer faire partie de l'expédition Stewart.

Une dépêche de Gordon, antérieure à la prise de Berber par les rebelles, disait en effet que le Vali était décidé à renvoyer les consuls en Egypte; mais à notre avis, Gordon n'aura pas donné suite à son projet pour les raisons suivantes.

D'abord M. Leontidis, consul de Grèce, est un ancien ami de Gordon, c'est par lui que ce dernier a pu et peut encore se procurer les fonds nécessaires à son administration. M. Leontidis est de plus sous-gouverneur à Khartoum, il connaît personnellement tous les habitants de la ville qui ont en lui la plus grande confiance, il connaît personnellement aussi tous les chefs rebelles.

On voit par là combien la présence de M. Leontidis à Khartoum est nécessaire, disons indispensable à Gordon.

Pour ce qui est de M. le Consul d'Autriche-Hongrie, c'est un vieillard de 75 ans qui ne veut en aucune façon abandonner le pays qui contient toute sa fortune, et qui a déclaré à son Gouvernement, à ce qu'il paraît, qu'alors même que Gordon quitterait la ville, lui continuerait encore à y rester.

La seule inquiétude qui pourrait subsister serait pour le consul anglais, mais son nom n'étant pas cité dans les dépêches reçues au Caire, il y a lieu de croire qu'il est resté à Khartoum.

TÉLÉGRAMMES

Agences Havas et Reuter

Paris, 7 octobre.

Il y a eu, dans les 24 heures, 27 décès cholériques à Naples, 17 à Gènes, 69 dans diverses localités d'Italie, 7 à Oran et 2 à Marseille.

M. Bouteron, administrateur français des Domaines de l'Etat, est reparti pour l'Egypte.

(Havas)

Londres, 8 octobre.

Les courses du Tsarevitch ont eu lieu avec le résultat suivant :

- Saint-Gatien... 1
- Polemic..... 2
- Archiduc..... 3

(Reuter)

A Formose.

Au moment où les opérations de guerre françaises prennent un développement sérieux dans le nord de l'île Formose, nous croyons utile de fournir à nos lecteurs quelques renseignements complémentaires qui seront, nous le pensons, d'un certain intérêt.

L'île de Formose, qui est d'une longueur de 300 kilomètres environ et qui en possède 150 également environ en largeur, est une des îles les plus fertiles de l'Extrême-Orient; son climat, semblable à celui de tous les pays tropicaux sur les côtes, est très

tempéré, même froid sur les hauteurs.

L'intérieur de l'île est presque entièrement boisé et ces forêts sont abondantes en riches essences et en bois de construction; les Chinois n'occupent guère que les rives de la partie occidentale, tout le reste de Formose est habité par des tribus indépendantes et sauvages.

Autrefois la ville principale de l'île était Thai-wan, grande et belle cité contenant de superbes édifices et où se faisait tout le commerce avant les traités de 1881, qui ouvrirent aux Européens le port de Tam-Sui ou Tamsoui.

Depuis cette dernière époque, Thai-wan a été abandonné par les navires chinois eux-mêmes, et c'est Tam-Sui qui à cette heure accapare tout le commerce de l'île.

Nous donnerons une idée de l'importance de Tam-Sui en disant que son mouvement commercial tant à l'importation qu'à l'exportation a été pour l'année 1881 de 923,000 taëls, soit environ sept millions de francs, en 1882 de neuf millions, en 1883 de onze millions.

Tam-Sui possède un port superbe; la rade large spacieuse et très profonde peut abriter les plus gros navires.

Depuis 1880, les Chinois avaient élevé de nombreuses fortifications sur les hauteurs qui commandent le port, mais on sait, par ce qu'en a fait l'amiral Lespès, que ces fortifications n'étaient pas très sérieuses ou, du moins, qu'elles ont été mal défendues.

Tam-Sui est à cinq jours de marche de Ké-Lung, qui doit être considéré comme le port de guerre de Formose.

A Ké-Lung, les ouvrages de défense étaient mieux établis et mieux servis qu'à Tam-Sui; la position, d'ailleurs, est autrement forte.

La rade est aussi sûre que celle de Tam-Sui, mais elle est plus grande et plus forte à défendre.

La grande importance de Ké-Lung consiste dans les riches gisements de charbon, situés à deux pas de la ville.

Si depuis tantôt trois ans ces mines n'ont pas été exploitées, ainsi que cela aurait pu l'être, c'est que le commerce anglais, qui possède le dépôt de charbon à Hong-Kong, avait réussi jusqu'à cette heure à entraver toute exploitation.

Grâce à la possession de Ké-Lung, la marine de guerre française, aussi

bien que la marine de commerce, est assurée de pouvoir s'approvisionner à Formose de charbon d'aussi bonne qualité que le charbon anglais.

La France, grâce à l'occupation du Tonkin, où le charbon est également abondant, grâce à l'occupation de Ké-Lung n'est plus tributaire de l'Angleterre, et nous comprenons combien certains négociants anglais sont peu satisfaits de voir échapper de leurs mains un monopole qui les rendait maîtres dans bien des circonstances.

La population de Formose est très nombreuse, il est impossible d'évaluer d'une façon précise le nombre de ses habitants de l'intérieur et de la côte occidentale qui, comme nous l'avons dit plus haut, sont distribués en tribus à demi-sauvages et indépendantes; le dernier recensement fait par le gouvernement chinois estime à 3,700,000 le nombre des indigènes habitant les côtes soumises à l'autorité de la Chine.

D'autres documents également officiels fixent ce chiffre à 4,000,000, ce qui paraît être vraisemblable, c'est que l'île de Formose est habitée par une population de 4 à 5,000,000 d'individus.

Comme toutes les villes chinoises Kelung et Tam-Sui sont très peuplées, on évalue pas à moins de 150,000 le nombre des habitants pour chacune de ces deux cités.

Le caractère des naturels du pays est farouche et guerrier; ces gens ne sont pas de race chinoise, mais bien malaise, les Chinois ne sont que dans les ports et les villes du littoral.

Aucun pays au monde ne possède une végétation plus luxuriante que cette grande île et sa fertilité dépasse toute idée; le bétail y est très abondant et les maladies épidémiques y sont si rares que certains assurent qu'elles y sont inconnues.

NOUVELLES

MM E.-J. Forstels et fils, banquiers à la Nouvelle-Orléans, ont suspendu leurs paiements.

Ces messieurs représentaient, depuis plus de cinquante ans, la maison Baring, de Londres, qui a fourni à l'Angleterre des hommes politiques tels que lord Northbrook et des diplomates comme sir Evelyn Baring.

Les journaux de Chypre annoncent qu'un décret du gouverneur général de

l'île défend le débarquement des Israélites venant d'Angleterre, de Turquie ou pes autres Etats, pour s'installer dans l'île.

Les prisons de Tanger regorgent de prisonniers de la tribu des Anghera, lesquels ont été incarcérés sous l'inculpation du crime d'insurrection contre le Sultan.

Ces prisonniers sont dans un état déplorable qui suscite des craintes sérieuses en prévision de l'invasion du choléra.

Un combat a eu lieu près d'Hain-Hamra, entre un corps de troupes du Sultan composé de 200 hommes et une bande de 80 paysans.

Ces derniers ont réussi, sans perdre un des leurs, à repousser les assaillants et à leur tuer trois hommes.

Le pacha de Tanger, qui est à la tête des forces du Sultan, a envoyé ici une grande quantité de butin. Il a exigé que dix cheiks anghera lui payassent la somme de 2,500 francs chacun, les menaçant, s'ils refusaient, de les faire enchaîner et de les renvoyer au sultan.

Malgré le succès des troupes turques à Zafir (Yemen), il paraît que la rébellion de cette province est loin d'être domptée et, que le chef des rebelles n'a pas renoncé à la lutte.

Voici ce que nous extrayons, à ce sujet, d'une correspondance adressée à un journal turc par une personne habitant Hodeïda :

Ceux qui connaissent bien le caractère du rebelle Cheref-Eddin ne croyaient point que celui-ci, après la défaite de ses partisans à Kelan et de la reprise de Hadja par les troupes impériales, serait resté enfermé à Zafir. Sous le coup de la défaite, comprenant qu'il ne pouvait déloger de Hadja les troupes impériales, sachant d'autre part que le gros de l'armée se trouvait à Hadja sans pouvoir rien entreprendre contre Zafir, le rebelle est descendu nuitamment avec ses guerriers des rochers de Zafir et a transporté ailleurs le centre de son action. Il s'est ainsi soustrait à la vigilance des assiégeants et s'est dirigé avec ses hommes vers Kefkamban, dont il est devenu maître.

Il existe au Yémen deux villes qui portent ce nom. La première est située au nord de Sana'a, à une distance de douze heures de marche et est le siège d'un mudirat. Elle est entourée d'une enceinte fortifiée. C'est une place forte dominant les routes qui de Hadja, de Hadjour et de Saras mènent à Sana'a, chef-lieu de la province. Ces districts sont très-riches et particulièrement le Djebel-Saras qui produit le meilleur café du Yémen. L'autre ville de même nom est sise tous près de Hadjour. Elle n'est ni peuleuse ni importante, mais, dans les circonstances actuelles anormales, elle acquiert de l'im-

La Grande Iza

DEUXIÈME PARTIE

LE CRIME

DE LA RUE DE LACUÉE

V

CE QU'ÉTAIT L'AGENT BOYER

Il dort sous la pierre ou sous les fleurs... C'est alors qu'apparaissent les membres de cette immense secte :

La religion des souvenirs. Quels sont-ils ? dites-vous.

Ce sont vos amis, vos parents, quelquefois vos sœurs, vos frères.

La mère n'est jamais du nombre; elle

Reproduction interdite pour tous les journaux qui n'ont pas de traité avec la Société des Gens de Lettres.

appartient à cette autre religion qu'un mot change et qu'un monde sépare :

La religion du souvenir.

Un parent vient alors que l'inventaire se fait chez l'oncle à héritage. Les mains se pressent...; on se parle à voix basse :

— Pauvre garçon, va ! Qui aurait jamais cru ça ?

— Hélas !

— Ah ! c'est que j'aimais bien ton oncle, moi; c'était un vrai parent, celui-là ! (Demi-sanglot.)

— Dame, je comprends ça; c'était plutôt votre frère que votre cousin.

— Ah ! le pauvre vieux ! (Sanglot.) Sais-tu pourquoi je viens, mon ami ? Je voudrais avoir un souvenir de lui.

— Comment donc ! mais certainement.

Et le neveu cherche mentalement ce qu'il donnera; il pense à la pipe, au verre, au portrait-carte du défunt.

— Si j'osais, reprend le cousin, je te demanderais sa montre.

Le neveu a un sourire qui ressemble à une grimace.

Le cousin continue :

— Ah ! vois-tu, c'est elle qui a marqué l'existence à ce pauvre ami ! (Double sanglot.)

Et puis chaque fois que je regarderai l'heure, ça me le rappellera. (Emotion, larmes et sanglots.)

Le neveu est atterré; mais il l'a dit lui-même :

— C'était plutôt un frère qu'un cousin. Comment refuser ? Il donne.

Le cousin part pour cacher son émotion.

Seul, dans l'escalier, il presse son souvenir; il va peut-être embrasser cette montre où se posaient les doigts du défunt !

Non ! il l'ouvre et dit avec un mouvement de mauvaise humeur :

— Bon ! je croyais la cuvette en or.

Un ami vient d'entrer... un vrai ami, celui-là, compagnon de classe... il le dit du moins. Il presse la main du neveu :

— Eh ben ! mon pauvre garçon, not'vieux ami n'est plus là.

— Hélas !

— Ah ! c'est toujours comme ça; les bons s'en vont, les mauvais restent. Voilà c'que c'est que d' nous ! pourtant, quand nous allions à l'école ensemble... c'était un vrai lapin. Faut dire qu'il changeait depuis quelque temps.

— Vous trouvez ?

— Ah ! je crois ben... j' lui disais toujours : Fais attention, ma vieille, fais attention, tu gonfles. — Bah ! qui disait : c'est signe de santé... — J'y disais : Prends garde, ça te jouera un mauvais tour. — Eh ben ! tant mieux, qui répondait, autant plus tôt que plus tard. Quand je casserais ma pipe, tu sais, tu demanderas à mon neveu mes boutons de manchettes.

— Les boutons de brillants ? demande vite le neveu.

— Oui, ceux qu'il portait toujours...; mais dites donc, faut pas que vous croyiez que c'est pour vous les demander que je dis ça, au moins.

— Bon, je crois bien ! mais s'il vous les a promis, grimace le neveu.

— Oh ! pour ça ! et puis, vous savez, c'était pas la première fois !... Ma foi, ce pauvre garçon, ça me ferait plaisir d'avoir cette vétaille-là de lui; mais, cependant, vous savez...

— Oh ! non pas ! ces promesses sont sacrées, rage le neveu. Tenez, les voici.

— Oh ! je vous en prie, ne me les donnez pas comme ça ! ça me fait mal à voir; enveloppez-les. (Sanglots.)

Le paquet est ficelé; après un : Merci !

sorti en rabotant le sternum, le vieux camarade d'école s'éloigne.

Où va-t-il ?

Chez un bijoutier; il va sans doute commander un échin qui préserve de tout contact son cher souvenir.

Tenez, dit-il, voilà deux panas; vous retirerez les brillants qui sont après et vous m'en ferez monter des boutons d'oreilles.

Vous savez, quelque chose de gentil. Pour après-demain, sans faute; c'est pour une fête !

Et il s'éloigne, se disant à lui-même :

— C'est une bonne idée que j'ai eue là. C'est au moins cent écus de gagnés. Oh ! cette Nini, elle me mangera la tête.

O souvenir !

L'on revient du cimetière, la nièce du défunt ne s'est pas senti la force d'aller au delà de l'église; elle est revenue seule; seule est entrée dans la chambre vide; seule, elle est tombée à genoux près du lit souillé par la décomposition, au mépris de sa santé, de sa vie, aspirant l'air mortel de la sombre demeure, elle a prié, elle a pleuré !

(A suivre)

ALEXIS BOUVIER.

portance par le fait que celui qui l'occupe peut sérieusement intercepter les communications des troupes impériales de Hadja. Sous ce rapport l'occupation de cette ville par les partisans de Cheref-Ed-din cause des inquiétudes aux autorités qui ont déjà pris des mesures pour la capture dans cette ville, comme dans une source, du rusé Fakki.

Correspondance d'Alexandrie

Alexandrie, le 7 octobre 1884.

La nouvelle de la mort du colonel Stewart et de ses compagnons d'armes a douloureusement impressionné les colonies européennes de notre ville.

La colonie française, en apprenant que parmi les héros tombés au champ d'honneur se trouvait le consul Herbin s'est sentie plus profondément atteinte, et pour elle l'impression douloureuse s'est changée en deuil.

Je crois être son fidèle interprète en adressant à la mémoire de notre malheureux compatriote l'hommage de son admiration. Pour elle le nom du consul Herbin se place désormais à côté de celui du docteur Louis Thuillier, mort comme lui dans l'accomplissement d'une mission dont le péril seul égalait la gloire.

Une des questions qui préoccupent le plus le monde des employés est sans contredit la question des droits à la liquidation des pensions de retraite et du chiffre de ces mêmes pensions. Or, une certaine émotion vient de se produire dans toutes les administrations du Gouvernement à la suite d'une circulaire ministérielle établissant ces droits et ce chiffre.

Il ressort de cette circulaire des exigences telles, que bon nombre d'employés se voient menacés de ne jamais bénéficier d'une retraite ou de n'en bénéficier qu'après une trop longue période de services exigés et dans des conditions tout à fait insuffisantes.

La circulaire ministérielle n'apparaît plus dès lors que comme une provocation maladroite tendant à créer, dans les administrations, des vides que combleraient des cadets anglais. On s'arrête d'autant plus à cette hypothèse qu'en plusieurs circonstances déjà, des mesures décrétées la veille, à l'encontre d'employés européens, étaient rapportées le lendemain, quand ces derniers, refusant d'y accéder, s'étaient vu remplacés par quelques sujets tirés de la pépinière des cadets anglais.

Ce système d'épure des éléments autres que l'élément anglais est l'objet de vives critiques, je puis même dire d'accusation d'arbitraire.

Il vient aussi en pleine contradiction avec les assurances formelles données par S. E. Nubar pacha de ne jamais fermer les portes des administrations aux vieux serviteurs ou d'attenter aux droits avec lesquels ils ont servi pendant de nombreuses années.

Je crois pouvoir faire présumer que les employés préparent une protestation respectueuse à S. E. le Président du Conseil des Ministres afin d'appeler sa haute attention sur tout ce qu'il y a d'anormal dans la circulaire ministérielle en question.

Les troubles du quartier Senoussi, dont parlait ma dernière correspondance, n'ont été évités, paraît-il, que grâce à l'empressement mis par S. E. le gouverneur Osman pacha Orphi à se rendre en personne sur les lieux.

Par contre, le mamour de la police

Cols, avisé à trois heures de ce qui se passait, n'a jugé à propos de rejoindre S. E. Osman pacha Orphi qu'à cinq heures et demie, c'est-à-dire plus de deux heures après qu'il eût été de son devoir d'accourir et alors que des rapports lui apprenaient que le calme était rétabli.

La conduite du mamour de police Cols, donnant ainsi aux agents de tous grades, placés sous ses ordres, l'exemple d'une indifférence pour la tranquillité des rues, est l'objet de nombreux commentaires.

On croit généralement que le mamour de la police est revenu du Caire avec son congé en poche et que la perspective de se voir rendu aux douceurs de la vie privée paralyse la vaillance qu'il doit posséder, si l'on en juge par les résultats de son enquête sur les indemnités allouées.

J'ajoute que cette mesure serait favorablement accueillie par le public, fatigué de voir la police laisser dévaster maisons, jardins, magasins par messieurs les voleurs.

Deux Européens, demeurant rue des Sœurs, ont été arrêtés au moment où ils allaient en venir à une lutte à main armée pour la... vertu d'une jeune brasseuse.

FAITS LOCAUX

AVIS

Par décision du Meglis-el-Asby, en date du 18 zilheggé 1301, S. A. la Princesse Zenab Hanem, épouse de S. A. le Prince Mahmoud pacha Hamdy, a été pourvue d'un Conseil judiciaire en la personne de S. E. Taha pacha, directeur de la Daira Hassa

AVIS

Les créanciers et prétendus créanciers de S. A. la Princesse Zenab Hanem, épouse de S. A. le Prince Mahmoud pacha Hamdy, sont invités à se présenter lundi prochain, 13 octobre courant, au siège de la Daira Hassa, pour y produire leur créance devant S. E. Taha pacha, agissant en sa qualité de Conseil judiciaire de ladite Princesse, fonctions auxquelles il a été nommé par décision du Meglis-el-Asby, en date du 18 zilheggé courant.

Par décret de S. A. le Khédivé en date du 7 octobre, Osman Ghaleb pacha, Président du Mégliss el-Ahkram, est nommé Gouverneur du Caire, en remplacement d'Aly Sadik pacha.

Il paraîtrait, à ce qu'on nous assure, que l'instruction faite contre Mustafa Menchaoui aurait démontré que cet individu n'était pas le chef des bandes de voleurs qui exploitent les provinces de Garbieh et de Menoufieh.

Moustafa Menchaoui aurait même obtenu d'être mis en liberté provisoire sous caution.

On nous écrit d'Ismaïlia :

« On annonce que M. Poilpré, l'excellent et habile chef du Domaine et des Eaux de la Compagnie de Suez, a reçu la décoration de 4me classe (officier) de l'Ordre Impérial de l'Osmanieh.

« Distinction bien méritée, car M. Poilpré est aujourd'hui un des doyens, si ce n'est le doyen (le patriarche, a dit M. de Lesseps) des pionniers du Canal,

où il a usé sa santé dans un service de vingt-cinq ans. »

Il y avait une assez jolie salle hier soir, au théâtre de l'Esbékieh, pour le bénéfice de la gentille petite actrice Pia Righi.

Cette charmante enfant a déclamé ses deux poésies avec beaucoup de grâce et de talent, de même qu'elle a joué avec intelligence le rôle qu'elle avait dans le *Tyran de Saint-Just*.

Aussi la gracieuse petite bénéficiaire a été comblée d'applaudissements et de cadeaux. Si cette enfant tient tout ce qu'elle promet déjà à un âge aussi tendre que le sien — elle a à peine six ans — elle deviendra certainement une excellente actrice.

C'est vendredi prochain qu'on jouera : *Un trou dans le mur*, la comédie de notre ami M. J. de Strens, dont les répétitions se poursuivent activement.

Ce soir, *Marie-Magdeleine*, grand drame en cinq actes, nouveau pour le Caire.

اخبار البرق

من لوندرة في ٧ أكتوبر

احتل الفرنسيون تمسوي

من رومه في ٦ أكتوبر

الوبأ أخذ في التناقص في جميع أنحاء البلاد

من مدردي في تاريخه

زال الوبأ من اسبانيا عوما (روتير)

من باريز في ٧ منه

كان عدد الوفيات بالوبأ مدة الاربعة وعشرين ساعة سبعة وعشرين في نابولي وسبع عشرة في جنينوا وتسعة وستين في باقي أنحاء ايطاليا وسبع في وهران واثنين في مرسيليا

قام جناب المسيو بوترون المدير الفرنسي في الاهلاك الإمبريه قاصدا مصر (مافاس)

Chancellerie du Consulat de France AU CAIRE

VENTE APRÈS DÉCÈS

Le dimanche, douze octobre, il sera procédé, par le ministère de M^e Léon Lambert, commissaire-priseur, assisté d'un délégué du Consulat de France, à la vente aux enchères publiques d'un mobilier, dépendant de la succession de feu M. Chevallier.

Ce mobilier se compose notamment de : glaces, divans, tapis, buffets, bureau, tables, lit, vin en bouteille, etc...

La vente aura lieu à dix heures du matin, dans la maison Fuad-Pacha, près l'Opéra.

Il sera perçu 5 0/0 en plus du prix de vente pour droits de crie et de chancellerie.

Caire, le 8 octobre 1884.

Le chancelier substitué, E. GAUTHIER.

Annonces Judiciaires.

TRIBUNAL MIXTE DE PREMIERE INSTANCE DU CAIRE

Cabinet de M^e CÉSAR ADDA

VENTE

d'Immeubles grevés d'Hypothèques sur nouvelle baisse de mise à prix.

AVIS

Le six novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre, correspondant au 18 Moharran mil trois cent deux à neuf

h. du matin, 1 h. 25 minutes à l'arabe, il sera procédé, en l'audience des criées du Tribunal Mixte de première instance au Caire, séant au Palais de Justice en la dite ville, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur des biens immeubles ci-après désignés, consistant en deux lots, savoir :

Premier Lot :

Six cent quatre-vingt-deux feddans, quatorze kirats et demi de terrains labourables situés au village de Lakmune (Galoubieh), limités : au nord, par le barrage ; au sud par les terrains du village de Karakano ; à l'est par ceux du village de Chalacan et à l'ouest, par le Nil, plus les accessoires et dépendances des terrains dont il s'agit, composés d'un daouar contenant huit magasins et deux mandarabs à deux chambres chaque ; plus d'une maison à un étage et une étable de la longueur de trente-deux mètres sur dix mètres avec murailles en briques crues.

Deuxieme Lot

Cent soixante-dix-sept feddans, douze kirats et deux sahmes de terrains, labourables situés au village de Bassous (Galioubieh) limités ; à l'ouest par le canal Bassouyssyeh, au nord et à l'est par les terrains de Chaouarby bey, et au sud par la propriété de Mohammed bey ;

Les dits terrains pouvant au besoin être adjugés en sept lots détachés ainsi qu'il suit :

1. Hod el Bahia (ou Batigha), situé au village de Bassous Kism de Galioub, province de Galioubieh, limité d'un côté par les terrains du village Ghet-Massouriah, dépendant de Damhour-Choubrah et de l'autre côté par les terrains du dit village de Bassous, le dit hod d'une contenance de treize feddans, quatorze kirats et vingt sahmes ;

2. Hod el Kamsah, dépendant du dit village de Bassous ayant pour limites le hod Ghet-Massouriah, le hod el Baghia et les terrains du village Bassous, le dit hod d'une contenance de vingt-deux feddans, trois kirats et deux sahmes.

3. Les terrains composant le hod Ramanan, dont partie dépendant du village de Bassous et limités par le canal Abou El Moussa et des autres côtés par les terrains de Cheik Abou el Sombat et partie dépendant du hod El Madoga, village de Damhour Choubra, ensemble dix-sept feddans, quatre kirats et seize sahms.

4. Hod el Raffieh (Rakikeh) du village de Bassous limité par le canal el Jutuna, les terrains du sieur Abdel-Kérim et Séfi et par le hod Ebn Saad Mitnana, ensemble treize feddans, treize kirats et huit sahms.

5. Les deux hods El Barrounieh ou Bassoussieh el Raffieh (ou Bakikeh) du village de Bassous, limités l'un par l'autre d'une part, et des autres côtés par les terrains du sieur Ghonem Siam, au hod Ebin Saad, village à Mil-Hanah, ensemble quarante et un feddans, dix kirats et huit sahms ;

6. Le hod El Valhala, village Abou-Chet, d'une contenance de cinquante-trois feddans et seize kirats,

7. Le hod El Arbain du village de Abou Ghet, d'une contenance de seize feddans ;

La vente était d'abord poursuivie à la requête du sieur Augusto Luzzato co-directeur de la Banque d'Egypte, sujet austro-hongrois, demeurant à Alexandrie et écrivainement au Caire, en l'étude de M^e Carcano, avocat.

Par ordonnance de Monsieur le juge des référés du Tribunal mixte de première instance du Caire, en date du 17 novembre mil huit cent quatre-vingt-trois, les sieurs Louis Unrug, en sa qualité de directeur à Alexandrie de la Banque Transatlantique, Société Anonyme Française, et Antoine Veronesi, bijoutier, administré italien, domiciliés au Caire, en l'étude de M^e G. Privat, avocat, avaient été subrogés aux poursuites commencées par le sieur Augusto Luzzato ;

Par une deuxième ordonnance de monsieur le juge des référés du Tribunal mixte du Caire en date du trente et un mai mil huit cent quatre-vingt quatre signifiée le dix juin 1884, monsieur Sélim P. Anhoury a été subrogé à son tour aux poursuites des sieurs Louis Unrug es-qualités, et Antoine Veronesi

Par conséquent aujourd'hui la vente est poursuivie par M. Selim P. Anhoury, propriétaire allemand, demeurant à Alexandrie, et pour lequel domicile est élu au Caire au cabinet de M^e César Adda, avocat, au préjudice de S.A. la Princesse Zénab Hanem, épouse de S.A. le Prince Mahmoud Hamdy pacha, propriétaire, sujette locale demeurant au Caire ;

En vertu : D'un jugement rendu, par défaut faute de conclure et passé en force de chose jugée, par la chambre civile du Tribunal mixte de première instance du Caire le dix décembre mil huit cent quatre-vingt-trois ;

2. D'un bordereau d'inscription d'hypothèque judiciaire inscrit au bureau des hypothèques du Tribunal mixte de première instance du Caire en date du treize décembre mil huit quatre-vingt-trois sous le numéro dix mille trois cent soixante-seize.

D'un commandement fait à la débitrice par exploit de l'huissier Anicetto Oppi, en date du sept mars mille huit cent quatre-vingt-quatre, transcrit au greffe des hypothèques le vingt-six mai mil huit cent quatre-vingt-quatre, sous le numéros 4,956 ;

4 Des ordonnances de Monsieur le Juge des référés du Tribunal mixte de première instance du Caire, en date des dix-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-trois et trente et un mai mil huit cent quatre-vingt-quatre.

La vente aura lieu aux clauses, charges et conditions contenues au cahier des charges, déposée par le sieur Augusto Luzzato, premier poursuivant, au greffe des adjudications du Tribunal mixte du Caire le deux mai mil huit cent quatre-vingt-trois et sur les mises à prix fixées par Monsieur le Juge délégué aux adjudications, ainsi qu'il sera idiqué ci-dessus.

Monsieur le Juge délégué aux adjudications a autorisé la vente du deuxième lot en sept sous-lots détachés, dans le cas où ledit lot tout entier ne trouverait pas d'acquéreur.

MISES A PRIX

Pour le premier lot, P. T. 1,000,000	
Pour le deuxième lot, P. T. 256,000	
Pour le premier sous-lot du deuxième lot, P. T.	20,000
2me. » »	30,000
3me. » »	28,000
4me. » »	19,000
5me. » »	60,000
6me. » »	80,000
7me. » »	19,000

Caire, le 3 Octobre 1884.

Pour le poursuivant,

M. SELIM P. ANHOURY.

et en substitution de Me César Adda, son avocat,

Hugues LESENA, avocat.

UN COMPTABLE disposant de plusieurs heures par jour demande à les employer. S'adresser au bureau du Journal.

Docteur V. NACAMULI

Médecin-Chirurgien

Mouski, à côté M. Sarridis bijoutier. Consultations tous les jours de 2 à 4 heures Consultations gratuites pour les indigents.

Mme PONSIN sage femme de première classe de la Faculté de Paris, professeur d'accouchement, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle est de retour d'Europe. Son domicile se trouve boulevard Clot-Bay, à côté de la rue Cophte.

ON CHERCHE un bon comptable, parlant français et anglais, diriger un établissement en gros et en détail. S'adresser au bureau du Journal.

E. M. MALLUK

Marchand et fabricant de soieries et meubles arabiques, à l'honneur d'informer le public et sa respectable clientèle qu'il vient de transférer son magasin à L'Ex Bank of Egypt Mouski-Caire.

BOULANGERIE EUROPEENNE

ANTOINE SIMCICH

Située à l'Esbekieh, près l'Hôtel d'Orient

Grand rabais

Le public est prévenu qu'à partir du 1er août 1884, il trouvera du pain français au poids, aux prix suivants:

Pain 1re qualité à P. C. 4 1/2 l'ocque. 2e » » » 3 1/2 » 3e » » » 2 1/2 »

Vins et Liqueurs à prix très réduits Vente au Comptant

EAUX MINÉRALES NATURELLES

Garanties fraîches par certificats d'origine légalisés

V. HUBIDOS DARGON ET C

Vichy, Orezza, Pougues, Contrexville et 26 autres sources. — St-Galmier, Badoit à Reine des eaux de table. — Glacières de familles, filtres et rafraîchisseurs, Cognacs surfin. — Coca du Perou Vias As d'Espagne. — Spécialité d'huile de colza épurée. — Pétrole rectifié — Stores toutes largeurs, montures sur mesure. — Ballons et lanternes vénitiennes, Verres de couleur pour Bluminations. — Feux d'artifice. — Appareils d'éclairage en tous genres.

Orfèvrerie et convertis de table, titre supérieur. — Porte-Bouteilles en fer. — Bouche-bouteilles.

Dépôts de meubles arabesques de la maison Philip Venisio et comp. du Caire. 381.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

D'AMEUBLEMENTS ET LITERIES

AU TAPIS ROUGE

65, 67, rue du Faubourg-Saint-Martin, Et rue du Château-d'Eau, 54, 56 et 58

Les Directeurs des Grands Magasins du TAPIS ROUGE ont l'honneur d'informer leur clientèle qu'ils viennent de terminer leur

INVENTAIRE ANNUEL

Vendu presque pour rien

- Un lot de Gants chevreau, toscane et suède, clairs et demi-teintes, défranchis, la paire » 10
Un lot de bas et chaussettes unis et rayés et ecrus, la paire » 35
Un lot de serviettes damassées pur fil, bon linge, panissière 1/2 blanc, la 1/2 douzaine, » 3 10
Un lot de draps toile ménage pur fil lessivé, 2 m. 75 sur 1 m. 60, réduits le drap, » 4 65
Un lot de draps de maître sans couture, toile pur fil, ourlets à jours, 3 m. 50 sur 2 m. 40, » 9 80
Un lot de nappes bon linge damassé pur fil, dépareillées, défranchies, réduites » 1 70
Un lot de Services damassés pur fil, 12 serviettes et la nappe, le service réduit à » 9 70
Un lot de fantaisie pur laine, largeur 1 m. 40, armure, unie, coul. et noir, art. de 3 à 4 fr. le mètre » 85
Un lot de soieries unies et fantaisie, sarah, satin coul. et noir, réduit le mètre à » 1 05
Un lot velours broché noir, coul. uni et peluche soie, article de 6 fr. 1 mètre » 2 70
Un lot de tissus coton et fil pour robes zéphir, foulard, toile de Vichy réduit » 45
Un lot de chemises de nuit p. homme, » chirting, piqués rouges, long. 1 m. 20, redit a » 2 75
Un lot de chemises toile coton, plastr. cœur, pour enfants de 12 à 16 ans 1 45, 6 à 11 ans » 1 15
Un lot de chemises extra shirt, col, poignets, devant toile fil, valant 6 fr. réduits a » 2 85
Un lot de rubans, franges passement. galons, article de 1 à 2 fr. réduit le mètre à » 25
En dehors de ces lots, toutes les marchandises d'été et d'hiver ont subi un rabais considérable.

Envoi franco au-dessus de 25 fr. Envoi franco du Journal spécial de cette vente.

ADMINISTRATION DE PAQUEBOTS - POSTE KHÉDIVIÉ

Service accéléré entre Alexandrie et Constantinople

Vole de Pirée et Smyrne en 4 jours 1/2.

Ligne directe entre Alexandrie et Athènes

DEUX JOURS

Départ d'Alexandrie pour Constantinople chaque Mercredi, à dix heures du matin, avec escale au Pirée, à Smyrne, à Mételin et aux Dardanelles. La nourriture est comprise dans le prix de passage de première et de deuxième classe. Une réduction de 15 0/0 est accordée pour les billets d'aller et retour de famille de trois personnes au moins; pour les billets simples, aller et retour, la remise est de 10 0/0.

Service de Table de premier ordre

Les paquebots employés pour cette ligne possèdent des aménagements et tout le confort désirables pour Messieurs les passagers. Un docteur et une femme de chambre sont attachés au service de chaque paquebot

S'adresser pour passages, groups et marchandises, à l'Agence située à la Marine.

Les Paquebots-poste Khédivi, dans la mer Rouge, quittent Suez chaque le Vendredi de chaque quinzaine à 10 heures du matin, pour Djedda et Souakim, Massawa, Hodeida, Aden, Tadjura, Zeila et Berbera.

Advertisement for DEHAUT PILULES, featuring a circular logo and text describing the benefits of the pills for various ailments.

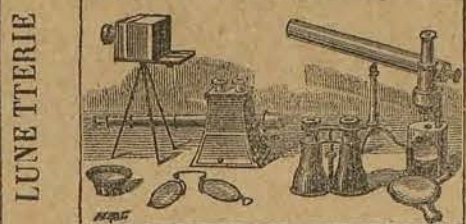
BRASSERIE A. BOHR AU CAIRE BIÈRE DE BAVIÈRE

MAISONS RECOMMANDÉES

- Esson et CIE 12, place de la Bourse — MARSEILLE. — Transports à forfait, affrètement, Commission et Transit, ventes et achats à la commission.
J. Hadjès Pharmacie Egyptienne (Esbekieh). — Produits chimiques et pharmaceutique des premières maisons d'Europe.
A. Albertini Alexandrie et Caire. Dépôt de bière de Steinfeld et de Bavière.
Ch. Chiaramonti Café de France. Entrepôt de vins fins et ordinaires, liqueurs et sirops assortis.
Cugini Praga Asphalte naturelle et Lave métallique pour trottoirs, terrasses, écuries, magasins etc.
Al Progresso Jannuzzo et Tabegno, Esbekieh. — Vêtements sur mesure
P. Lormant Fermier des annonces du Bosphore Egyptien.
Aly Osman Grand Dépôt de tabacs d'Orient, Cigares et Cigarettes de première qualité
P. Ayer, Graveur, Dessinateur, Horlogerie, Bijouterie, chiffres et timbres, etc., près les magasins Dracost et Cie, Esbekieh.
JACQUES EMAN CAIRE. Commissions, Recouvrements et Représentations.
Ch. Jacquin Coiffeur, fournisseur de Son Altesse le Khédivé.
S. Neumann, Port-Saïd place de Lesseps
Kiel noir et blonde Dreher, de Steinbruch. Vins de Hongrie, du Rhin.—Pepsin stomacal Bitter.—Cigares de Havane.
Cèbe Tabacs, Cigares et Cigarettes de toutes provenances.
Restaurant-Club en face de la Compagnie du Gaz, P. SUDREAU.
M^d Korchid et Fischer SELLERS et CARROSSIERS ont leur magasin Boulevard
Hôtel d'Orient place de l'Esbekieh au Caire.
Chemiserie en tous genres, lingerie pour dames, prompt et bonne confection.
Schneider Pâtissier Confiseur, Esbekieh.— Bonbons fins, liqueurs des Iles, Fournisseur pour Bals et Soirées.
Alexandre Economo Boulangerie Khédiviale à côté de M. Parvis, entrée rue du Mouky.

MAISON FONDÉE EN 1865

G. Süßmann.



FOURNISSEUR de LL. AA. les PRINCESSES

DE LA FAMILLE KHÉDIVIALE

LE CAIRE — RUE MOUSKY

Lunettes et Pince-nez, Or, Argent Nicka., Ecaille et buffle, Verres, Etuis, Jumelles, Longues-vues, Microscopes, Loupes, Niveauux, Boussoles, Baromètres, Thermomètres, Arcomètres, Hygromètres, Instruments de précision d'Electricité et de Mathématiques, de Physique d'Arpentage et de Nivellement.

Réparations dans les 24 heures.

On se charge de l'expédition par poste de toute commande.

La Loterie des Arts Décoratifs de France, vient d'être autorisée, par le ministre de l'intérieur, à offrir en lots au public, pour son troisième et dernier tirage, qui aura lieu à Paris, au Palais de l'Industrie, le 31 décembre prochain, la somme de fr. 770,000, répartie en 106 Lots ainsi fixés: 1 gros lot de 500,000 fr., 1 gros lot de 100,000 fr., 1 lot de 50,000 fr., 2 lots de 25,000 fr., 1 lot de 10,000 fr., 20 lots de 1,000 fr., 80 lots de 500 fr., payables en argent à la Banque de France. Le prix du billet est de UN FRANC.

LEÇONS DE LANGUE Anglaise par un Anglais qui a été, pendant plusieurs années, maître dans l'une des principales écoles du gouvernement en Russie. Adresse, (n. 3) Hôtel Byzance, rue de l'Esbekieh.

A. ALBERTINI

ALEXANDRIE ET LE CAIRE

Seul représentant et dépositaire en gypte de la BIÈRE DE STEINFELD

Vente par semaine de 700 à 800 fûts.

Bière de Bavière Lowenbrau en bouteilles. Vins de France, d'Italie, de Hongrie et du Rhin. Liqueurs assorties et spécialité de Bitter Suisse de la maison A. F. Benniers, Eau minérale de St-Galmier, Rakoczy Robitsch. Service complet pour cafés et brasseries. Succursale de la Fabrique Royale de cigares de Messieurs Van der Jagt et François Utrecht (Hollande). Esbekieh-Route n.1, presque vis-à-vis l'Hôtel Royal.

MESSAGERIES CENTRALES

TRANSPORTS POUR TOUS PAYS

Opérations de Douane

COMMISSION — REPRÉSENTATION — ASSURANCES

Maison fondée en 1878

89, Rue Sésostris, ALEXANDRIE D. ELEFATHERION Rue du Mouski LE CAIRE

RÁKÓCZY HUIT MÉDAILLES

Propriétaires de la source: Messieurs LOSKR frères Budapest. Eau purgative Bude (Hongrie) analysée par l'Académie d'Etat de Budapest par les professeurs Dr Zeissel de Vienne, Stolzel à Munich, Hardy à Paris, Tichborn à Londres; recommandée r les plus célèbres médecine à cause de l'abondance de lithion qu'elle contient et qui est inquée contre les maux d'estomac et de la vessie. En vente, dans toutes les pharmacies et les épôts d'eaux minérales.

Advertisement for EAU FERRUGINEUSE DE RENLAIGUE (PUY-DE-DOME) with detailed description of its medicinal properties.

Vente en gros, Pharmacie Centrale, et au détail, dans toutes les autres pharmacies.

LE BOSPHORE ÉGYPTIEN

EST EN VENTE:

- Au Caire: chez M. CÉBE.
A Alexandrie: chez M. A. MORTINI, 47, rue des Sœurs.
A Mansourah: chez M. Joseph KAYAT.
A Port-Saïd: chez M. JOURDAN.
A Ismailia: chez M. TRICARDOS

RÉOUVERTURE du MAGASIN

D'HERBORISTERIE FRANÇAISE

Rue des Cophes

Magasin à vendre ou à céder à de bonnes conditions.

S. ALBAN (Loire)

Renommé par ses eaux minérale et gazeuses.

Grand Hôtel St-Louis et Casino tenu par PERRAUD.

BOULANGERIE KHÉDIVIALE

ALEXANDRE ECONOMO

FOURNISSEUR DE LA FAMILLE KHÉDIVIALE

Tous les jours,

Pains Français, Allemand, Anglais et Grec.

PAIN AU LAIT

ET

BISCUITS POUR CAFÉ ET THÉ

1036 de M. Parvis, à l'arbre, entrée ru du Mouski. D. 207.

ANTONIO VERONESI

Maison fondée en 1853

Dépôt d'horlogerie, bijouterie et joaillerie

Avec atelier annexé pour réparations de montres et tout travail d'orfèvrerie et joaillerie.

Mouaki, au commencement de la rue d'Elve

ROB BOYVEAU L'APPECTEUR

Ce Sirop Dépuratif et Reconstituant d'une saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, a été approuvé en 1778 par l'ancienne Société royale de médecine et par un décret de l'an XIII. — Il guérit toutes les maladies résultant des vices du sang: Scrofules, Eczema, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impetigo, Goutte, Rhumatisme.

ROB BOYVEAU L'APPECTEUR

à l'IODURE DE POTASSIUM

C'est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles: Ulcères, Tumeurs, Gommès, Exostoses, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofalose et la Tuberculose. — DANS TOUTES LES PHARMACIES. A Paris, chez J. FERRE, pharmacien, 102, Rue Richelieu, et Successeur de BOYVEAU-L'APPECTEUR

LE CAIRE — Typo-Lithographie Franco-Egyptienne J. SERRIÈRE Rue de l'Ancien-Tribunal maison Boghos-Bey Ghalli